

VILLE DE
MONT-ROYAL



TOWN OF
MOUNT ROYAL

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE MONT-ROYAL
LE LUNDI 19 DÉCEMBRE 2011 À 18 h 30, AU 90, AVENUE ROOSEVELT**

Présents :

Le maire: Philippe Roy

les conseillers : Erin Kennedy
John Miller
Joseph Daoura
Minh-Diem Le Thi
Daniel Robert
Melpa Kamateros

formant quorum

et

Alexandre Verdy, Greffier
Ava L. Couch, Directrice générale

- À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter. Les votes à l'unanimité sont donc des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

1. Ouverture de la séance

Le maire ouvre la séance à 18 h 30 et souhaite la bienvenue aux gens dans la salle.

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION N° 11-12-04

Objet : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de la conseillère Erin Kennedy, appuyée par la conseillère Melpa Kamateros, il est résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil du 19 décembre 2011 à 18 h 30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION NO. 11-12-04

Subject: Adoption of Agenda

It was moved by Councillor Erin Kennedy, seconded by Councillor Melpa Kamateros, and resolved:

To adopt the agenda of Special Meeting of December 19, 2011 at December 30, 2011 at 18:30.

CARRIED UNANIMOUSLY

3. Adoption du Programme des d'immobilisations (PTI) 2012-2013-2014

RÉSOLUTION N° 11-12-05

Objet : Adoption du Programme des d'immobilisations (PTI) 2012-2013-2014

ATTENDU QUE conformément à l'article 473 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19), le conseil doit adopter un programme des immobilisations de la municipalité pour les trois années financières subséquentes;

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

D'approuver le programme triennal d'immobilisations, qui prévoit des montants de 9 432 500 \$, de 13 092 000 \$ et de 3 945 000 \$ pour 2012, 2013 and 2014, comme l'indique la liste des projets ci-jointe;

De publier, conformément à l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes, le programme triennal d'immobilisations de 2012, 2013 et 2014, dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 11-12-05

Subject : Adoption of the 2012-2013-2014 Capital Expenditures Program (PTI)

WHEREAS in accordance with Section 473 of the Cities and Towns Act (R.S.Q., c. C-19), the Council must adopt the program of the capital expenditures of the municipality for the three subsequent fiscal years;

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To approve the Triennial Capital Expenditure Program in the amounts of \$9,432,500, \$13,092,000 and \$3,945,000 for 2012, 2013 and 2014 respectively, as shown in the attached list of projects;

To publish, in accordance with section 474.3 of the Cities and Towns Act, the Triennial Capital Expenditure Program for 2012, 2013 and 2014 in a newspaper distributed on the territory of the municipality.

CARRIED UNANIMOUSLY

4. Période de questions du public

Le maire Philippe Roy ouvre la période de questions à 18 h 30 et aucune question n'est posée au conseil.

5. Levée de la séance

RÉSOLUTION N° 11-12-06

Objet : Levée de la séance

ATTENDU QUE tous les sujets de l'ordre du jour sont épuisés;

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

De lever la séance à 18 h 32.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le maire,

Philippe Roy

RESOLUTION NO. 11-12-06

Subject: Closing of Meeting

WHEREAS all subjects on the Agenda are exhausted;

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To close meeting at 18:32 .

CARRIED UNANIMOUSLY

Le greffier,

Alexandre Verdy

